



COMMUNE DE MEIX-DEVANT-VIRTON
Rue de Géroville, 5
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON



Pour sa 13^{ème} édition, l'excursion annuelle organisée par l'Administration communale de Meix emmènera ses aînés à ARZVILLER en Alsace. La date retenue est le **mercredi 18 septembre** prochain.

Au programme

- Départ : 6H15, ramassage terminé (en fonction des inscriptions, un détail par village sera transmis en temps utile).
Petit déjeuner à LONGEVILLE LES SAINT AVOLD.
- Route vers Arzviller et le Plan Incliné.
- 10H30 : Visite commentée de l'ouvrage avec descente du plan incliné en vedette et petit tour sur le canal .
- 12H30 : Repas de midi à LUTZELBOURG :
 - Kir à la mirabelle ;
 - Pâté en croûte médaillon, salade verte et carottes ;
 - Paupiette de bœuf à l'ancienne, légumes et frites ;
 - Crème brûlée ;
 - ¼ vin + eau ;
 - Café .
- 15H30: Visite guidée de la cristallerie LEHRER à GARREBOURG .
- 19H00 : arrêt à Neufchef pour le repas du soir avec animation musicale : assiette froide, salade, frites, dessert et une boisson + eau .
- Retour dans nos chaumières vers 22h30-23H00.

Public concerné :

- Les couples de l'entité dont un des conjoints au moins atteint l'âge de 55 ans au 31/12/2019 ;
- Toute personne isolée qui atteint l'âge de 55 ans au 31/12/2019 ».

Participation financière :

50 euros par participant payables sur le compte **BE45091000510489 (BIC : GKCCBEBB)**, correspondant à la moitié du coût réel de la journée (la commune intervient pour l'autre moitié).

Date limite du paiement : le 01/09/2019.

En cas de désistement de dernière minute **dûment justifié**(par exemple certificat médical, convocation imprévue à adresser à l'administration communale), le remboursement du montant payé préalablement à la date du 01/09/2019 sera remboursé par les services de la comptabilité communale .

Inscriptions : à l'administration communale (tél. : 063/578051) ou chez Sabine HANUS-FOURNIRET, conseillère communale en charge des aînés au 063/570354 ou au 0475/794386 pour le **lundi 12 août au plus tard**. Votre inscription **obligatoire** sera enregistrée dès réception du talon ci-dessous dûment complété et de votre paiement;



Bulletin de participation

Nom,Prénom :

Demeurant à

RueN°

Numéro de téléphone ou de GSM

Participera à l'excursion du 18/09/2019.

Nombre de participants :

Lieu d'embarquement :

Il (elle) verse la somme de 50 euros par personne au compte n° BE45091000510489 (BIC : GKCCBEBB)

....., le2019.